

Référentiel de compétences et d'évaluation – Certification/habilitation enregistrées aux répertoires spécifiques

Source : ES-QIN (standards européens pour les qualifications en navigation intérieure)

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Organiser l'utilisation des moyens de sauvetage à bord des bateaux à passagers :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Connaissance des plans de contrôle de sécurité, y compris : <ul style="list-style-type: none"> - Dossier de sécurité et plan de sécurité - Plans et procédures en situations d'urgence 2) Connaissance des équipements de sauvetage et de leurs fonctions, et aptitude à montrer comment utiliser les équipements de sauvetage 3) Connaissance des aires accessibles aux passagers à mobilité réduite 4) Aptitude à montrer comment utiliser les équipements de sauvetage destinés aux passagers, y compris aux passagers à mobilité réduite 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque candidat est convoqué selon un planning d'examen fixé. - Les épreuves et notations respectent la règle fixée par l'ES-QIN (partie II chap 2) - L'épreuve théorique est dans un temps limité entre 45 mn et 1h00, chaque « compétence » est notée sur un nombre de points - L'épreuve pratique est précédée d'un temps de préparation individuel du candidat avec l'aide de la fiche guide de l'entretien et de la pratique. L'épreuve est prévue pour 45 mn à 1h00 environ 	<ul style="list-style-type: none"> - La notation de chaque « compétence » est reportée dans la fiche « Attestation de résultats au stage ». Un exemplaire est remis au candidat quel que soit le résultat. - En cas de succès à l'examen, le dossier est transmis au service instructeur dédié. - Formalités pour obtention du certificat définitif auprès d'une DDTM régionale
<p>Appliquer les consignes de sécurité :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Aptitude à surveiller les systèmes et équipements de sécurité et à organiser des vérifications et contrôles des équipements de sécurité du bateau à passagers, appareils respiratoires compris 2) Aptitude à mener des exercices de situations d'urgence 3) Aptitude à former les membres d'équipage et le personnel de bord ayant un rôle selon le dossier de 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque candidat est convoqué selon un planning d'examen fixé. - Les épreuves et notations respectent la règle fixée par l'ES-QIN (partie II chap 2) - L'épreuve théorique est dans un temps limité entre 45 mn et 1h00 environ, chaque « compétence » est notée sur un nombre de points - L'épreuve pratique est précédée d'un temps 	

<p>sécurité à l'utilisation des équipements de sauvetage, des voies de repli, des aires de rassemblement et des aires d'évacuation en cas d'urgence</p> <p>4) Aptitude à donner des informations aux passagers au début du voyage sur le code de conduite et le contenu du plan de sécurité</p>	<p>de préparation individuel du candidat avec l'aide de la fiche guide de l'entretien et de la pratique. L'épreuve est prévue pour 45 mn à 1h00 environ</p>	
<p>De prendre les mesures nécessaires pour la protection des passagers en général et dans les situations d'urgence :</p> <p>1) Aptitude à mettre en œuvre la planification du dossier de sécurité pour l'évacuation de parties du bateau ou de la totalité du bateaux, en prenant en compte les différentes situations d'urgence (par exemple fumée, incendie, fuite d'eau, danger menaçant la stabilité du bateau et dangers résultant de la cargaison transportée à bord).</p> <p>2) Connaissance des principes de gestion des crises et des mouvements de foule, et de gestion des conflits</p> <p>3) Aptitude à donner les informations nécessaires au conducteur, aux passagers et aux équipes de sauvetage externes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque candidat est convoqué selon un planning d'examen fixé. - Les épreuves et notations respectent la règle fixée par l'ES-QIN (partie II chap 2) - L'épreuve théorique est dans un temps limité entre 45 mn et 1h00, chaque « compétence » est notée sur un nombre de points - L'épreuve pratique est précédée d'un temps de préparation individuel du candidat avec l'aide de la fiche guide de l'entretien et de la pratique. L'épreuve est prévue pour 45 mn à 1h00 environ 	
<p>De porter assistance et de donner des consignes de façon que les personnes handicapées et les passagers à mobilité réduite puissent embarquer, séjourner à bord et débarquer en toute sécurité :</p> <p>1) Connaissance de l'accessibilité du bateau, des aires à</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque candidat est convoqué selon un planning d'examen fixé. - Les épreuves et notations respectent la règle fixée par l'ES-QIN (partie II chap 2) - L'épreuve théorique est dans un temps limité entre 45 mn et 1h00, 	

<p>bord appropriées pour les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite, incluant leurs besoins spécifiques concernant par exemple les voies de repli, et désignation correcte de ces aires sur les plans de sécurité.</p> <p>2) Aptitude à mettre en place des règles concernant l'accès non discriminatoire et la planification du dossier de sécurité pour les personnes handicapées et personnes à mobilité réduite et toutes les exigences de formation figurant dans l'annexe IV du règlement (UE) n°1177/2010.</p>	<p>chaque « compétence » est notée sur un nombre de points</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'épreuve pratique est précédée d'un temps de préparation individuel du candidat avec l'aide de la fiche guide de l'entretien et de la pratique. L'épreuve est prévue pour 45 mn à 1h00 environ 	
<p>De communiquer dans un anglais élémentaire les aspects liés à la sécurité :</p> <p>1) Connaissance du vocabulaire anglais élémentaire et de la prononciation des termes appropriés pour guider les passagers et le personnel de bord dans des situations standard et pour les alerter et les guider en cas d'urgence</p> <p>2) Aptitude à utiliser du vocabulaire anglais élémentaire et à prononcer les termes appropriés pour guider les passagers et le personnel de bord dans des situations standard et pour les alerter et les guider en cas d'urgence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque candidat est convoqué selon un planning d'examen fixé. - Les épreuves et notations respectent la règle fixée par l'ES-QIN (partie II chap 2) - L'épreuve théorique est dans un temps limité entre 45 mn et 1h00, chaque « compétence » est notée sur un nombre de points - L'épreuve pratique est précédée d'un temps de préparation individuel du candidat avec l'aide de la fiche guide de l'entretien et de la pratique. L'épreuve est prévue pour 45 mn à 1h00 environ 	

<p>De porter assistance aux passagers relativement aux droits des passagers :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Connaissance des règles pour le transport par voie de navigation intérieure établies par le règlement (UE) n°1177/2010, en particulier concernant l'absence de discrimination entre les passagers au regard des conditions de transport offertes par les transporteurs, les droits des passagers en cas d'annulation ou de retard, les informations minimales à donner aux passagers, le traitement des réclamations et les règles générales de mise en œuvre des droits. 2) Aptitude à informer les passagers sur les droits des passagers applicables 3) Aptitude à mettre en place des procédures applicables pour assurer l'accès et une assistance professionnelle² 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque candidat est convoqué selon un planning d'examen fixé. - Les épreuves et notations respectent la règle fixée par l'ES-QIN (partie II chap 2) - L'épreuve théorique est dans un temps limité entre 45 mn et 1h00, chaque « compétence » est notée sur un nombre de points - L'épreuve pratique est précédée d'un temps de préparation individuel du candidat avec l'aide de la fiche guide de l'entretien et de la pratique. L'épreuve est prévue pour 45 mn à 1h00 environ 	
---	--	--